

A propos d'inclusion n°13

La DEPP vient de publier une première note concernant les acquis des élèves handicapés et scolarisés. Depuis 2013, la DEPP suit un panel d'enfants handicapés nés en 2005. 60% des enfants ayant participé à cette dernière étude avait déjà participé à la précédente.

Les handicaps sont classés en 8 catégories : troubles visuels, viscéraux, moteurs (dyspraxie incluse), intellectuels ou cognitifs, troubles du psychisme, du langage et de la parole, auditifs, plusieurs troubles, autres troubles. Cette catégorisation demeure néanmoins imparfaite et, dans certains cas, soumise aux représentations des médecins qui diagnostiquent les élèves.

Les évaluations ont eu lieu en 2016 et ont porté sur 4 domaines : lecture et compréhension, outils de la langue, numération et calcul. L'examen des résultats permet de distinguer deux groupes : un groupe dont les performances sont inférieures à celles de leur classe d'âge et qui réunit les élèves avec un trouble intellectuel ou cognitif, ainsi que les élèves ayant plusieurs troubles associés. Remarquons toutefois qu'un tiers d'entre eux est "à l'heure" en CM2. Dans cette population, c'est la compétence "lecture et compréhension" qui est la plus fragile : 75% d'entre eux sont en difficulté, 60% est en difficulté pour le calcul, et 50% pour les outils de la langue.

Les élèves qui ont un handicap physique ou sensoriel ont des performances qui se rapprochent des élèves de leur âge. 80% d'entre eux atteignent le niveau attendu en calcul, 65% en lecture et compréhension, 85% pour les outils de la langue. Les élèves déficients visuels sont ceux dont les performances sont comparables à leurs camarades du même

âge. Toutefois, de moins bons résultats aux épreuves de lecture semblent indiquer que le format du texte sur écran les a pénalisés.

Lors du test, 25% de la population est en CM2, 25% en CM1, 1% en CE1 et 49% en ULIS. On constate une adéquation entre la modalité de scolarisation des élèves et les acquis, mais la question de savoir ce qui est la cause et ce qui est la conséquence n'est pas tranchée...

Enfin, notons que, comme pour la population générale, l'origine sociale des élèves est fortement corrélée à leurs performances.

Source : https://www.education.gouv.fr/cid138430/premiere-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-situation-de-handicap.html?fbclid=IwAR08YsRPq_twCGBMqndyZMJCyXCfcCIZUi8z0ehGzEHw0QfCFsfbZKpTyDA